

---

**POUR INFORMATION**

Privigen® 20 g (10 %), lot 4357600032 – annulation de la suspension de la distribution

Lettre aux clients 2018-25

---

Le 21 juin 2018

Chers clients,

Le 12 avril 2018, à la demande de CSL Behring, la Société canadienne du sang a émis un avis de suspension de la distribution (quarantaine) pour le lot 4357600032 de Privigen® 20 g (10 %). CSL Behring avait émis cet avis comme mesure de précaution à la suite du signalement d'effets indésirables. Le fabricant a fait enquête et ses conclusions l'ont amené à lever la quarantaine.

Vous trouverez ci-joint une lettre de CSL Behring donnant des précisions sur l'enquête effectuée. Si vous désirez en savoir plus, veuillez communiquer avec le service d'information médicale de CSL Behring en écrivant à [MedInfoCanada@cslbehring.com](mailto:MedInfoCanada@cslbehring.com).

Le système de gestion de la Société canadienne du sang télécopiera un avis d'annulation de la suspension de la distribution (quarantaine) aux hôpitaux qui ont reçu du Privigen du lot 4357600032.

Nous vous recommandons de fournir une copie de la présente lettre aux médecins de votre établissement concernés par ces informations.

Cette lettre peut être consultée sur notre site Web, au [www.sang.ca](http://www.sang.ca), dans la section « Hôpitaux ». Si vous avez des questions sur son contenu ou si vous souhaitez l'obtenir dans un autre format, n'hésitez pas à communiquer avec votre agent de liaison.

Je vous prie d'accepter, chers clients, mes meilleures salutations.

Le directeur général de la chaîne d'approvisionnement et vice-président aux relations avec les donateurs,



Rick Prinzen